

CRÉER DES EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS

ET AIDER LES ENTREPRISES

À PROSPÉRER



LE **PLAN D'ACTION** ÉCONOMIQUE DE 2013





Le Plan d'action économique de 2013 représente le prochain volet du plan à long terme du gouvernement pour renforcer l'économie canadienne dans un monde incertain, créer des emplois et favoriser la croissance tout en maintenant des impôts bas pour les familles et les entreprises et en rétablissant l'équilibre budgétaire d'ici 2015.

* RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR MANUFACTURIER

Les fabricants et les transformateurs contribuent considérablement à l'économie canadienne; ils emploient quelque 1,8 million de Canadiens dans un large éventail d'industries, comme l'aérospatiale, l'automobile, la foresterie, les technologies de l'information et des communications, la transformation des aliments, les produits pharmaceutiques et la construction navale. Le Plan d'action économique de 2013 aide les fabricants à tirer parti de cette assise afin de continuer à prospérer.

ALLÈGEMENT FISCAL POUR LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS LES MACHINES ET LE MATÉRIEL DE FABRICATION

Compte tenu de l'incertitude persistante de l'économie mondiale, le Plan d'action économique de 2013 annonce un allègement fiscal sous la forme d'une prolongation de deux ans de la déduction pour amortissement accéléré (DPAA) temporaire applicable aux nouveaux investissements dans les machines et le matériel effectués par le secteur de la fabrication

et de la transformation. Cette mesure représente un allègement fiscal de 1,4 milliard de dollars pour ce secteur. Plus de 25 000 entreprises de fabrication et de transformation ont tiré parti de cette initiative depuis son lancement.



L'ALLÈGEMENT FISCAL POUR LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS LES MACHINES ET LE MATÉRIEL DE FABRICATION AIDE LES ENTREPRISES À INVESTIR EN FONCTION DE L'AVENIR

Armo Tool Limited (London, Ontario)

« La DPAA a constitué un soutien important pour notre stratégie d'affaires. En 2008 et 2009, les secteurs de la fabrication et de l'automobile ont éprouvé de graves difficultés; malgré une diminution des ventes, nous avons commencé à hausser notre investissement dans l'équipement. Ces investissements nous ont permis d'être concurrentiels à l'échelle internationale, et nous avons pu effectuer des ventes importantes à des entreprises du Mexique, de l'Europe et même de la Chine. Cette année, nous construisons une nouvelle aile qui augmentera d'un tiers la taille de notre usine, et nous installons de l'équipement beaucoup plus imposant qui nous permettra d'améliorer encore notre compétitivité. Nos ventes atteignent des niveaux record, et nous disposons de la main-d'œuvre requise pour répondre à la demande. L'avenir est très prometteur pour notre entreprise et nos employés. La DPAA contribue grandement au dynamisme et à la compétitivité de nos entreprises. »

Bell Helicopter Textron Canada Limited (Mirabel, Québec)

« Notre entreprise a beaucoup investi dans du nouveau matériel de production au cours des cinq dernières années. La DPAA s'est avérée un facteur crucial de notre décision d'effectuer ces investissements, car elle nous a procuré des entrées de trésorerie lorsque le besoin était le plus criant, c'est-à-dire au moment d'investir. Pour notre entreprise, les investissements dans les nouvelles technologies sont essentiels. En cette période marquée par de forts risques économiques, financiers et liés au marché, la DPAA est un incitatif fiscal bien apprécié, qui nous donne la possibilité de raffermir notre position concurrentielle en tant que fabricant canadien. »

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES GRANDES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DU CANADA

Le gouvernement pose aussi des gestes afin d'améliorer la compétitivité à long terme des industries clés du secteur de la fabrication, par exemple :

- Consacrer 920 millions de dollars sur cinq ans au renouvellement de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) à compter du 1^{er} avril 2014.
- Prévoir 200 millions de dollars sur cinq ans à compter du 1^{er} avril 2014 pour un nouveau fonds pour la fabrication de pointe en Ontario, dans le cadre du renouvellement de FedDev Ontario.
- Faire fond sur la réussite de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale pour veiller à ce que les achats d'équipement créent des possibilités économiques pour les Canadiens en renforçant les principales capacités industrielles au pays.

- Fournir un financement stable de près de 1 milliard de dollars sur cinq ans à l'appui de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, et octroyer 110 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2014-2015, et 55 millions tous les ans par la suite, pour la création d'un programme de démonstration de technologies aérospatiales.
- Affecter 92 millions de dollars sur deux ans à compter de 2014-2015 pour continuer de soutenir l'innovation et le développement des marchés dans le secteur forestier.

INVESTIR DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DE CALIBRE MONDIAL

L'innovation est un moteur du changement dans l'économie mondiale. En raison de l'intensification de la concurrence à l'échelle mondiale et des percées technologiques qui pavent la voie à de nouveaux secteurs d'activité et procédés, les efforts visant à favoriser une économie du savoir de calibre mondial qui aide les entreprises canadiennes à innover et à se doter d'un avantage concurrentiel demeurent un élément essentiel du Plan d'action économique du Canada.

APPUYER LA RECHERCHE DE POINTE

Le Plan d'action économique de 2013 prévoit des fonds additionnels de 37 millions de dollars par année pour resserrer les partenariats entre l'industrie et les chercheurs et pour transformer le savoir scientifique en produits et services innovateurs afin d'élargir les marchés et de hausser notre qualité de vie. Notamment, 12 millions de dollars sont affectés sur une base annuelle au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, qui appuie la collaboration entre les collèges et l'industrie, en mettant l'accent sur les efforts pour aider les entreprises à devenir plus innovatrices et plus productives.

* SOUTENIR L'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE DE POINTE

Il est crucial de disposer d'infrastructures de recherche de pointe pour étayer l'économie du savoir.

Dans le but de permettre aux universités, aux collèges, aux hôpitaux de recherche et aux autres installations à but non lucratif du Canada de se maintenir à l'avant-plan de la recherche, le Plan d'action économique de 2013 annonce que la Fondation canadienne pour l'innovation affectera 225 millions de dollars pour financer les infrastructures de recherche de pointe ainsi que les activités de la fondation, ce qui s'ajoute aux 5,5 milliards accordés par le gouvernement à la Fondation jusqu'ici.

Également, les infrastructures des établissements d'enseignement postsecondaire qui soutiennent la recherche et l'enseignement de pointe seront pour la toute première fois admissibles au financement aux termes du volet Infrastructures provinciales et territoriales du nouveau Fonds Chantiers Canada. Des fonds pourront aussi être affectés à des projets économiques d'importance nationale et régionale partout au pays, et la gamme de projets admissibles sera élargie, englobant notamment les routes, le transport en commun, l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées, la connectivité et les services à large bande ainsi que l'innovation.

CRÉER DES EMPLOIS PAR L'ENTREMISE DU PLAN D'ACTION SUR LE CAPITAL DE RISQUE

Le Canada a besoin d'une industrie du capital de risque solide et viable pour soutenir les jeunes entreprises à fort potentiel et pour les aider à être compétitives à l'échelle mondiale.

Aux termes du Plan d'action économique de 2013, des fonds totalisant 60 millions de dollars sont affectés au Plan d'action sur le capital de risque afin d'aider les incubateurs et accélérateurs d'entreprises du Canada qui excellent et qui présentent un fort potentiel à étendre leurs services, et 100 millions de dollars additionnels seront mobilisés par l'entremise de la Banque de développement du Canada en vue d'investir dans des entreprises issues d'accélérateurs d'entreprises.

PROMOUVOIR UNE CULTURE DE L'ENTREPRENEURIAT AU CANADA

Les entrepreneurs sont le moteur des nouvelles

entreprises qui commercialisent les innovations, lancent des industries nouvelles et créent des emplois bien rémunérés. Pour mettre en valeur la culture entrepreneuriale dynamique du Canada, le Plan d'action économique de 2013 propose de créer de nouveaux prix qui couronneront les réalisations, le mentorat, la prise de risques et la résilience des entrepreneurs canadiens. Il prévoit aussi l'octroi de 18 millions de dollars sur deux ans à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs canadiens.



AIDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Les petites et moyennes entreprises (PME) innovatrices canadiennes jouent un rôle important en transformant les nouvelles découvertes en produits et en technologies de pointe, contribuant ainsi à établir un lien entre la recherche et les marchés.

Le Plan d'action économique de 2013 prévoit l'affectation de 20 millions de dollars à un nouveau programme pilote réalisé par le biais du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada, ce qui permettra à des centaines de petites et moyennes entreprises de commercialiser leurs produits plus rapidement et plus efficacement. Ces entreprises pourront faire appel aux services de recherche et de développement commercial des universités, des collèges et des établissements de recherche à but non lucratif de leur choix.

APPUYER LES PETITES ENTREPRISES

Compte tenu du rôle essentiel des petites entreprises au chapitre de la création d'emplois, le Plan d'action économique de 2013 bonifie et prolonge d'un an le crédit temporaire à l'embauche pour les petites entreprises. On estime que ce crédit temporaire profitera à guelque 560 000 employeurs et permettra aux petites entreprises du Canada de réinvestir environ 225 millions de dollars dans la création d'emplois en 2013.

Le Plan d'action économique de 2013 propose également d'augmenter l'exonération cumulative des gains en capital à 800 000 \$ en 2014 et de l'indexer par la suite à l'inflation.



Pour en savoir plus

plandaction.gc.ca

1800 O-Canada (1-800-622-6232) 1-800-926-9105 (ATS)



This document is also available in English. Les mesures budgétaires sont assuietties à l'approbation parlementaire.